



L'ACTUALITÉ

## LA CNFA TENAIT SA RÉUNION ANNUELLE CES 6 ET 7 JUIN

**Des points d'étape sur les chantiers en cours, des partages d'expériences, des conseils et des méthodes pour acquérir de nouvelles compétences ont caractérisé cette édition 2023.**

Ce mardi 6 et mercredi 7 juin, la CNFA tenait sa réunion annuelle, à la fois pour revenir sur les temps forts de l'année écoulée ainsi que sur les actions entreprises par les CDFA et également poursuivre les actions stratégiques engagées. La Présidente Cécile Beaudonnat a ouvert ces rencontres en rappelant combien le modèle de l'entreprise artisanale du bâtiment est essentiel à notre société, « un modèle d'avenir par excellence » a-t-elle dit, ajoutant, avant de présenter le programme, que les entreprises artisanales ont de belles perspectives à commencer par celle d'attirer les nouvelles générations, avec l'évidence de la diversité et de la mixité. Elle a rappelé enfin que l'égalité homme/femme, l'entrepreneuriat au féminin et la défense du statut de conjoint collaborateur restent des défis à relever.

Un point d'étape a ainsi été proposé aux participantes sur les réflexions menées sur la féminisation des instances de gouvernance de la CAPEB qui ont permis d'identifier les freins et les obstacles à la représentation des femmes dans les diverses instances, les unions de métiers ou les groupes de travail mis en place au sein de la CAPEB, et d'envisager les

moyens de les lever. Différentes pistes de travail issues de ces réflexions ont ainsi été présentées et discutées.

Puis, comme chaque année, la CNFA a été l'occasion de partager des expériences et des initiatives prises dans les CAPEB. Plusieurs exemples d'actions mises en œuvre par des CDFA ont ainsi été présentées. La CAPEB de l'Ain est revenue sur les temps forts de la journée des femmes de l'artisanat qu'elle a organisée le 6 mars avec la CNATP et qui a donné lieu à une table ronde sur la place des femmes dans nos secteurs d'activité, à laquelle une soixantaine de femmes, partenaires et élus a assisté. Des moments d'échanges et de convivialité ont suivi ainsi qu'un Escape Game, des ateliers « détente » et une tombola. Un bel exemple d'une journée soutenue par la Délégation départementale aux droits des femmes. La CAPEB des Landes avait également profité de la journée de la femme pour organiser la sienne le 9 mars. Au menu, deux ateliers, l'un sur la manière de s'affirmer et de communiquer en tant que femme dans le bâtiment, l'autre sur la communication non verbale. Au final, une journée d'échanges et

de partage appréciée de toutes. Enfin, le 3<sup>ème</sup> exemple était cette année celui de la CAPEB Maine-et-Loire qui avait choisi de combattre les préjugés sur la féminisation des métiers en mobilisant des entreprises pour aller à la rencontre de jeunes en classe. 18 artisans s'y sont investis et ont pu valoriser les atouts de l'apprentissage et mettre en avant les avantages de l'entrepreneuriat. À l'issue de la première demi-journée, le Président confédéral est intervenu tout d'abord pour saluer l'engagement des responsables des Commissions départementales. « *Le Réseau a de la chance de vous avoir* » a-t-il déclaré ajoutant que la féminisation des métiers et des instances de la CAPEB est essentielle pour l'avenir. Il a également insisté sur l'importance du plan stratégique CAP CAPEB, rappelé le combat de la CAPEB pour sauvegarder le statut du conjoint collaborateur malgré les incompréhensions des parlementaires et gouvernants, et souligné la part essentielle du GEAB et du REAB dans le renouvellement des élus du Réseau. Le lendemain, trois outils de communication ont ainsi été présentés aux participantes. La matinée a été consacrée à

SOCIAL

# LES NÉGOCIATIONS SUR LA BRANCHE AT/MP ABOUTISSENT À UN ACCORD

La CAPEB a activement participé aux négociations paritaires qui viennent de s'achever par un accord ouvert à signature concernant la branche Accidents du travail & Maladies Professionnelles (AT/MP).

Cet accord entend conduire à une prévention ambitieuse de ces risques et à une réparation améliorée avec une gouvernance paritaire renforcée. Il est le troisième thème inscrit à l'agenda social autonome des partenaires sociaux à faire l'objet d'un accord national interprofessionnel (ANI) depuis le début de l'année, après l'accord sur le partage de la valeur du 11 février et celui sur le dialogue social et la transition écologique du 11 avril.

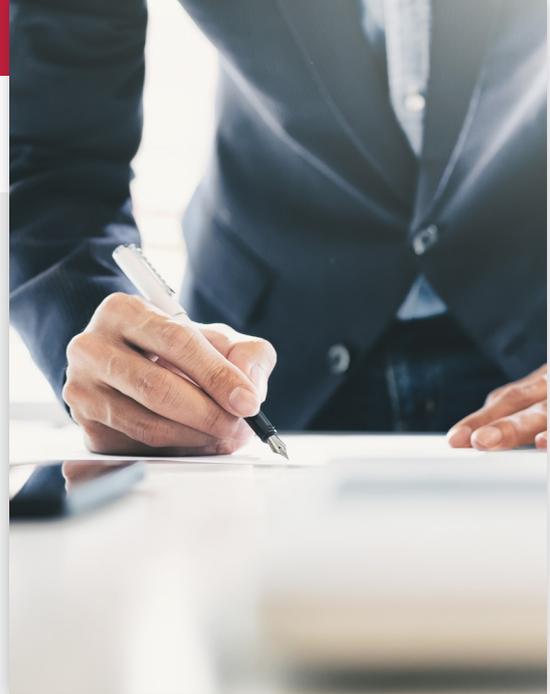
L'U2P a décidé de signer ce nouvel accord interprofessionnel qui permettra de renforcer la prévention des risques professionnels, (notamment en y affectant 100 millions d'euros supplémentaires chaque année) et de prendre en charge l'usure professionnelle

comme prévu par la réforme des retraites, à travers la création d'un Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU).

Cet accord prévoit un accompagnement spécifique à destination des TPE en matière de prévention, ce dont on se félicite particulièrement.

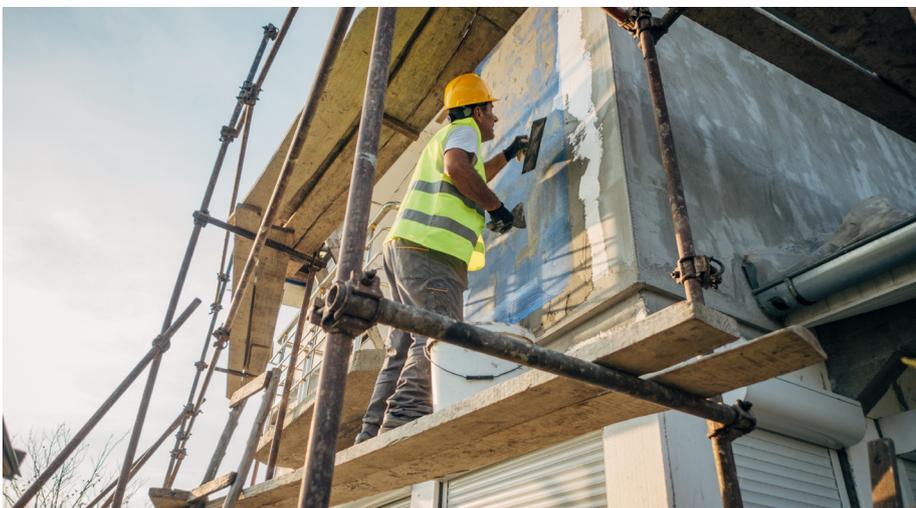
Il acte également un progrès en matière de réparation, puisqu'il prévoit d'améliorer les conditions de reconnaissance d'un lien de causalité entre une pathologie et une activité professionnelle.

Enfin, il acte la gouvernance paritaire de la branche Accidents du travail – maladies professionnelles en transformant ce qui



n'était alors qu'une Commission des AT/MP en un véritable Conseil d'administration composé strictement de représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales de salariés représentatives aux plans national et interprofessionnel. L'U2P veillera à ce que les priorités des TPE soient intégrées au sein de cette nouvelle instance.

ÉCONOMIE



## → COMMENT L'ASSURANCE CONSTRUCTION PEUT-ELLE CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

L'Argus de l'assurance a organisé le 6 juin une matinée de conférences sur l'assurance construction, avec pour fil rouge « l'assurance construction face à la transition énergétique et les nouvelles énergies ». Le vice-président de la CAPEB en charge des questions économiques y participait aux côtés du Président du SYCRA (Syndicat des Courtiers de Réassurance et d'Assurance) et du Directeur Construction de QBE Insurance. David Morales a ainsi pu s'exprimer sur les enjeux de la transition énergétique pour l'artisanat du bâtiment, sur les perspectives des marchés de la

construction neuve et de l'entretien rénovation ainsi que sur les stratégies à développer d'ici 2025 pour les dynamiser. Une occasion de présenter quelques-unes des 15 propositions que la CAPEB a adressées au Gouvernement. Les échanges ont également permis d'évoquer les impacts, pour les entreprises du bâtiment, des changements climatiques et de la RE2020, ainsi que la conciliation des exigences réglementaires avec les réalités du terrain pour construire et rénover de manière décarbonée et durable.



## → LA CAPEB RENOUVELLE SA CONVENTION AVEC PLADUR

Ce mardi 6 juin, le Président de la CAPEB, accompagné de David Morales en charge des partenariats et de Yann Danion, Président des Métiers du Plâtre & Isolation, ont signé le renouvellement du partenariat avec Pladur, un des leaders européens des systèmes plaques de plâtre.

Ce nouvel accord entend poursuivre l'accompagnement à la montée en compétences des entreprises artisanales du bâtiment pour la mise en œuvre de solutions innovantes en matière de construction durable à base de plâtre naturel. Ces solutions développées par Pladur apportent des réponses opérationnelles et efficaces en matière de protection incendie, d'isolation thermique et de correction ou d'isolation acoustique. Concrètement, ce renouvellement d'accord comprend trois grands volets : le premier concerne les actions de conseil et formation à destination des artisans ; le deuxième porte sur l'échange de visibilité entre les deux partenaires ; enfin, le troisième a trait à l'élaboration commune de nouveaux outils, produits et services.



## LOBBYING

# ZFE : LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SONT ÉLOQUENTS

Le mois dernier, la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat avait lancé une consultation publique pour recueillir l'avis des usagers sur les zones à faibles émissions mobilité (et à laquelle nous vous avons encouragés à participer).

Cette consultation a permis de recueillir le point de vue de plus de 51 346 personnes sur le sujet. Le Sénateur des Alpes Maritimes, Philippe Tabarot, rapporteur de la mission d'information sur l'acceptabilité et la mise en œuvre des ZFE-m, a donné une conférence de presse le 25 mai pour présenter les résultats de cette consultation qui a mobilisé essentiellement des particuliers (93 %) et très peu de professionnels (7 %).

60 % des répondants sont directement concernés par le sujet puisque résidents dans ou à proximité d'une ZFE. 86 % des particuliers et 79 % des professionnels ont indiqué être

opposés à leur déploiement, un résultat qui s'explique par le peu de solutions alternatives satisfaisantes (seulement 16 % des répondants en ont), par le coût des véhicules propres, par l'insuffisance de l'offre de services et d'infrastructures de transport alternatifs à la voiture individuelle dans l'agglomération, par le manque de concertation en amont de la mise en place de la ZFE et par la mise en œuvre trop rapide des restrictions envisagées.

41 % des répondants professionnels ont un véhicule classé Vignette Crit'air 3, 4, 5 ou non classé. 74 % sont amenés à circuler dans une métropole concernée par une ZFE

plusieurs fois par semaine et 45 % de manière quotidienne. [Voir la synthèse ici.](#)

Autrement dit, les résultats de cette consultation publique confirment le discours que nous n'avons cessé de tenir sur les ZFE.

86%

DES RÉPONDANTS À LA CONSULTATION POSSÈDENT AU MOINS UN VÉHICULE DIESEL

## FORMATION

### → LE FAFCEA LANCE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION



Pour encourager les artisans et leurs conjoints à suivre des formations, le FAFCEA a lancé une campagne de communication à la radio. 5 créneaux par jour ont été réservés pour rappeler aux chefs d'entreprise artisanale qu'ils peuvent bénéficier d'un financement pour se former. Un moyen de les inciter à acquérir de nouveaux savoir-faire, améliorer la gestion de leur entreprise ou encore gagner en visibilité digitale.

Cette campagne se déroulera pendant 6 semaines sur France Inter et France Bleu à partir du 12 juin. Au cours d'une seconde étape de cette campagne, le FAFCEA évoquera son prochain partenariat avec la Caisse des Dépôts qui lui permettra d'abonder les droits déjà acquis des artisans. À suivre donc !

## GOUVERNEMENT

### → LOGEMENT : LES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT SONT TRÈS EN-DEÇÀ DES BESOINS



Elles étaient attendues mais elles sont franchement décevantes : les mesures destinées à booster l'offre de logements annoncées ce lundi par la Première ministre ne sont pas de nature à changer la situation dans laquelle se trouve le secteur. Grande déception des acteurs du CNR Logement qui ont présenté 200 propositions et qui ont constaté que le Gouvernement n'en retenait que 14. Qui plus est, des mesures vraiment peu ambitieuses.

La montée en puissance des guichets France Rénov' était déjà prévue et n'est donc pas une mesure nouvelle tout comme l'accroissement du nombre d'accompagnateurs Rénov'. Clairement, Bercy est passé par là, imposant des mesures à budget constant. Les dispositions annoncées ce 5 juin seront financées par la fin du Pinel et le recadrage du PTZ.

Si la mensualisation de la révision du taux d'usure (qui définit le niveau maximal des capacités d'emprunt) est reconduite jusqu'à

la fin de l'année, l'assouplissement des règles pour faciliter l'obtention d'un crédit immobilier pour les primo-accédants devrait faire l'objet d'une nouvelle annonce le 13 juin.

Pour le reste, patience ! La refonte de la fiscalité des locations, les outils permettant aux bailleurs sociaux de s'endetter dans de meilleures conditions, la levée des blocages à la délivrance des permis de construire en zone tendue, tout ceci est remis à plus tard. Bref, peu d'avancées en perspective !



## PARITARISME

Le Président Jean-Christophe Repon a participé lundi à la réunion patronale puis paritaire des partenaires sociaux interprofessionnels sur la définition de l'agenda autonome pour cette année.

## PRESSE

Cette semaine, le Président de la CAPEB a été interviewé par France Info Radio concernant le lancement de la concertation par l'Etat sur les solutions alternatives aux chaudières gaz ainsi que par Sud Radio ( [répondre ici](#) ) et La Tribune sur le même sujet. Il a répondu aux questions de l'AFP sur notre démarche concernant la représentativité des TPE puis, à nouveau, à celles de France Info, cette fois pour réagir aux déclarations du Directeur de l'ACOSS sur les fraudes sociales et les redressements effectués dans le BTP. ( [répondre ici](#) ).

## ITGA

Ce mardi 6 juin, Jean-Christophe Repon a reçu le Directeur général et le Directeur commercial d'ITGA, organisme qui dispense actuellement les formations Handibat. Il s'agissait notamment de les informer sur les modifications apportées dans la gouvernance d'Handibat Développement ainsi que sur les grandes orientations stratégiques de la CAPEB dans le domaine de la Silver Économie. À ce titre, la Confédération a fait part à ITGA de sa volonté d'ouvrir désormais les formations Handibat à d'autres organismes.

## CERC

Le GIE des CERC tenait le 6 juin son assemblée générale et des rencontres nationales pour ses 10 ans d'existence. Le Président de la CAPEB y participait aux côtés de ses homologues patronaux du BTP (FFB et FNTP), du Président du GIE (également Président de l'UNICEM) et du Commissaire général au Développement durable. Jean-Christophe Repon, qui a présidé le GIE de juillet 2021 à juin 2022, a évoqué la mise en place de MonSuiviRénov, un nouvel outil de datavisualisation permettant d'apporter une connaissance fine sur les territoires de la dynamique de rénovation énergétique des logements. Il s'est également exprimé sur les faits marquants de ces dernières années et ses attentes vis-à-vis du réseau des CERC.

## CNFA

Le Président confédéral et la première vice-présidente sont intervenus mardi soir devant les participant(e)s de la CNFA. Jean-Christophe Repon a souligné le rôle des femmes dans le dynamisme du Réseau et pour porter la voix de l'Artisanat du bâtiment. Il a rappelé que la CAPEB s'emploie à apporter des solutions, chaque fois que possible, aux différentes problématiques qu'elle rencontre, comme c'est le cas avec le statut des conjoints collaborateurs. Il a insisté sur l'importance du Plan CAP CAPEB et invité chacun à prendre sa part de la transformation en marche, notamment avec la mise en place de communautés de pratiques. Enfin, il a souligné l'importance des formations GEAB & REAB, qui constituent, avec l'Ecole des

Cadres, le terreau des futurs administrateurs et administratrices du Réseau.

## IRIS-ST

Le Président Jean-Christophe Repon participait mercredi à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'IRIS-ST qui a approuvé le rapport d'activité 2022 et son budget rectificatif pour 2023 puis dressé un bilan d'étape du programme d'activité de l'année.

## QUALIBAT

Ce 7 juin, le Président de la CAPEB et le vice-président David Moralès ont reçu le Président et le Secrétaire général de Qualibat. Il s'agissait d'évoquer l'évolution de la qualification ECO Artisan RGE, l'hypothèse d'un Consuel de la rénovation énergétique et plus largement les 15 propositions de la CAPEB pour dynamiser et sécuriser la rénovation.

## BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral s'est réuni jeudi matin pour faire un état d'avancement des projets d'évolution de l'U2P, déterminer les axes de lobbying et de communication à venir, et enfin, faire le point sur les dernières actualités sociales (APNAS, APAS) et sur les questions financières.

## RÉSEAU

Le Président avait prévu de participer ce vendredi à l'assemblée générale de la CAPEB Seine Maritime. En revanche, il ne pouvait se libérer pour se rendre à l'assemblée générale de la CAPEB des Bouches-du-Rhône et a enregistré une vidéo à l'attention des adhérents et des élus de ce département.

## L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

l'explication et à la mise en œuvre d'une méthode pour savoir se présenter rapidement et avec efficacité : le Pitch Elevator, méthode qui permet de poser les bonnes questions et d'avoir des argumentaires clairs, concis et convaincants en très peu de temps, comme, par exemple, lorsqu'une personne doit capter l'intérêt d'un interlocuteur qu'elle croise à la sortie de l'ascenseur et qu'elle doit convaincre de l'écouter en moins d'une minute. À l'issue de cette présentation, chaque participante a réfléchi à la manière de s'approprier cette technique en s'appuyant sur son cas personnel. Également dans le registre de l'acquisition de nouvelles compétences, un autre point visait à apprendre à mieux communiquer sur les réseaux sociaux. Une question devenue essentielle aujourd'hui et qu'il n'est plus possible de contourner lorsque l'on dirige une entreprise ou que l'on en est gestionnaire. La réunion a également permis de présenter un kit de bonnes pratiques en

matière d'entrepreneuriat au féminin. Comme chacun le sait, la CNFA a changé ses statuts en 2020 pour élargir son périmètre à toutes les femmes de l'Artisanat du bâtiment, qu'elles soient conjointes, gestionnaires, artisanes ou cheffes d'entreprise. Cette ouverture de la CNFA était une évolution évidente compte tenu de la diversité des profils des entreprises artisanales du bâtiment, afin de pouvoir accueillir toutes les femmes au sein des CDFA et continuer à promouvoir la place des femmes dans les métiers de l'artisanat du Bâtiment. L'an dernier, les participantes à la CNFA avaient réfléchi aux moyens d'accueillir ces femmes et de leur donner envie de rejoindre notre organisation. À partir de ce brainstorming collectif, un kit de bonnes pratiques a été conçu, explorant tant les actions de prospection que de communication et d'animation. Depuis la participation aux différents événements organisés dans le secteur (Journées Portes



Ouvertes des CFA, manifestations des établissements consulaires, réseaux d'affaires féminins, stagiaires du GEAB et du REAB, etc.) à l'organisation de petits déjeuners chez les fournisseurs en passant par l'invitation à des ateliers pratiques (comment optimiser ma présence sur les réseaux sociaux par exemple) ou l'incitation à prendre en main l'animation d'une section professionnelle, les idées ont été très nombreuses et ne demandent qu'à être complétées.

[Tous les détails sur ARTUR.](#)